



AUTO-EVALUATION : Questionnaire

publié le 11/10/2021

Cette année, notre collège fait partie des 90 collèges de l'Académie engagés dans une auto-évaluation (loi de juillet 2019).

Cette auto évaluation consiste à soumettre un questionnaire anonyme à tous les membres de la communauté éducative. Un comité de pilotage constitué de l'équipe de direction, de 3 enseignants, d'un assistant d'éducation, d'un auxiliaire de vie scolaire, d'un agent du Département, de 3 parents élus au CA et des 2 élèves élus au CA, analysera ensuite les réponses et rédigera une synthèse à renvoyer au Rectorat avant le 26 Novembre, date impérative. Ce travail collectif servira de base à la réécriture du projet d'établissement tout en déterminant des pistes d'amélioration du fonctionnement de l'établissement.

Je vous remercie d'avance de bien vouloir consacrer un peu de votre temps à répondre au questionnaire en toute sincérité **avant le 18 octobre 2021**, dernier délai.

Lien pour le questionnaire parents :

<https://ppe.orion.education.fr/poitiers/itw/answer/s/wur5ha2l6f/k/PARENT0171129K>

Lien pour le questionnaire élèves :

<https://ppe.orion.education.fr/poitiers/itw/answer/s/wur5ha2l6f/k/ELEVE0171129K>

Nous restons à votre disposition si besoin.

Madame LOTTERIE,
Principale



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.